

La mixité sociale dans l'habitat francilien

Bilan et perspectives d'évolution

La mixité sociale constitue aujourd'hui un nouveau paradigme applicable à toutes les politiques publiques urbaines. Elle est née de la volonté des pouvoirs publics de remédier aux problématiques existantes au sein des quartiers sensibles franciliens. D'un parc de logement détérioré à une concentration de population défavorisée en passant par un sentiment de déterminisme social, les quartiers sensibles franciliens se caractérisent par une forme de ségrégation spatiale et sociale engendrant dans certains cas une perte du lien social. Dès lors, l'exigence de mixité sociale, qui implique la diversification de l'habitat, apparaît comme un véritable remède à la situation existante au sein des quartiers. Ce mémoire dresse donc un bilan de la mixité sociale dans l'habitat et interroge la pertinence de cette exigence à travers l'examen des différents quartiers franciliens.

Ancienne étudiante de l'université de Cergy-Pontoise, Audrey PIERROT est titulaire du Master 2 Droit des collectivités territoriales et politiques publiques, 2014-2015. Elle est aujourd'hui juriste au sein de la commune d'Andresy dans les Yvelines.

Audrey PIERROT

La mixité sociale dans l'habitat francilien

Audrey PIERROT

La mixité sociale dans l'habitat francilien

Bilan et perspectives d'évolution

Master 2 « Droit des collectivités territoriales et politiques publiques »

ISBN : 978-2-343-08435-0
18 €



L'Harmattan

